

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 12
Procurations : 1

Objet :

Attribution d'un marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un tracteur et d'accessoires associés et la reprise d'un tracteur

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240206-2024-02-06_007-DE
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 06 février

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 31 janvier 2024

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Leila SMITH, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pascal BRUN.

Absents : M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stéphane BOCKEN

Secrétaire : Mme Jocelyne SCHWALLER

Mme le Maire expose que :

Par décision n° 025/2023, le marché à procédure adaptée relatif à l' « Acquisition d'un tracteur et d'accessoires associés et la reprise d'un tracteur » avait été attribué à l'entreprise Bonfils SAS dans le cadre d'une procédure de consultation. Le montant de l'offre pour le mieux disant, inscrit à l'acte d'engagement était 44 000 € HT.

Or, et considérant que l'inscription comptable est réalisée hors déduction de la reprise du tracteur de la collectivité, les services de la Trésorerie estiment qu'il convient de prendre une délibération relative à l'acquisition de ce bien, car dépassant le seuil de délégation de 50 000 € HT.

Mme le Maire rappelle qu'aux termes de l'analyse des offres et après avis de la commission travaux, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise Bonfils SAS, au regard des critères techniques et financiers définis dans le règlement de consultation, et se décompose ainsi :

- Montant du tracteur 56 000 € HT
- Reprise de l'ancien tracteur 12 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ANNULE ET REMPLACE la décision n° 025/2023,

ATTRIBUE le marché relatif à l' « Acquisition d'un tracteur et d'accessoires associés et la reprise d'un tracteur » à l'entreprise Bonfils SAS pour un montant de 56 000 € HT et un montant de reprise de 12 000 € ;

AUTORISE Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

